

Elle évoque être en contact avec l'ordre des infirmiers en vue d'un recrutement d'un infirmier titulaire d'une qualification santé et travail. Cet infirmier serait chargé d'effectuer des pré-visites pouvant déboucher sur l'orientation vers le médecin du travail.

En l'absence de retour du Secrétariat Général, sur un possible recrutement d'un médecin du travail, toutes les options sont donc envisagées.

1 – Approbation des PV en instance (sous réserve de disponibilité)

Le point sera évoqué à la prochaine séance, les PV n'étant pas disponibles.

2 – Informations complémentaires sur le plan d'actions 2025-2027 pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques suicidaires (pour information)

Mme CARANOBE rappelle que la note de déploiement a été diffusée le 26/05/2026.

Cette note réaffirme notamment la possibilité pour les Formations Spécialisées d'exercer un droit d'enquête en cas d'évènement grave, ou de déléguer celle-ci à un cabinet externe.

La formation aux premiers secours en santé mentale qui aurait dû être déployée rapidement, est en cours de remaniement pour pouvoir être dispensée à l'ensemble des agents volontaires.

La note précise également les modalités d'organisation des réunions annuelles au sein des services autour de l'organisation du travail, des conditions de travail et du sens au travail. À cet effet, un kit d'organisation sera fourni.

M. VEYLET (CGT) relaie l'interrogation de certains chefs de services quant à leur responsabilité qui pourrait se trouver renforcée, de part leur participation aux formations aux premiers secours en santé mentale.

M JOUVE répond que cette responsabilité est plus liée à la position de chef de service qu'à une éventuelle formation.

3 — Le budget 2026 (pour avis)

Budget enveloppe locale: (16200€)

Mme MACHADO rappelle les dépenses qui ont été déjà validées, à savoir :

- achat de 2 souris centrales filaires (coût 363,90€);
- futurs exercices d'évacuation incendie, réalisés en 2026 sur les trois sites (coût 900 €) ;
- 2 prestations d'un ergonome, pour une quinzaine de postes par séance, sur le site d'Aurillac le 16/10/2026 et Saint Flour le 16/11/2026 (coût 2040€).

Mme MACHADO annonce que, sur préconisation médicale, il est proposé l'achat d'un casque anti bruit (coût 56,74€).

Provisions :

- aménagements de poste (2943,76€)
- petites fournitures (1000€)

Solde provisionnel : 8896,10€

Budget enveloppe formations (5400€)

Les formations déjà votées et mises en place au deuxième semestre sont :

- PSC Aurillac le 08/09/2026 (coût 750€)
- PSC Saint Flour le 15/09/2026 (coût 750€)
- Gestes qui sauvent sur Aurillac le 04/09/2026 (coût 425€)
- Gestes qui sauvent sur Saint Flour le 07/09/2026 (coût 425€)
- Prévenir la souffrance au travail le 22/09/2026 (coût 1529,91€)
- Faire face à l'agressivité le 02/10/2026 (coût 1529,91€)
- Yoga pour les yeux (séance de 3 heures) deux sessions le 28/09/2026 (coût 1362 €)
- Prévenir le burn-out le 09/10/2026 (coût 1529,91€)

Deux devis d'action de formation sur la sécurité routière sont proposés, pour un coût global de 1480 €.

Solde provisionnel : - 4287,73€

Solde Global : 4608,37€

Mme DESHAYES soumet l'approbation du budget au vote :

Vote du budget : Pour à l'unanimité (2 CGT; 2 FO ; 2 Solidaires)

Mme LAMOURY (CGT) demande à ce que les inscriptions aux formations soient adressées aux agents au plus tôt, au vu des dates retenues.

Mme DESHAYES soumet 2 devis concernant des abris destinés aux agents qui fument sur la terrasse de la Direction, en réaction aux retours d'agents des étages, se plaignant des odeurs (2000-2500€).

Elle propose aussi une réfection partielle de la salle de pause de la Direction (remplacement bloc évier, plaques de cuisson, crédence et peinture), pour un budget évalué autour de 3000-3500€.

Les représentants du personnel CGT, sans nier la gêne occasionnée, considèrent que le budget alloué pour un abri serait disproportionné.

La deuxième proposition concerne l'ensemble des agents du bâtiment et paraît plus pertinente.

Des devis seront demandés et seront communiqués à la Formation Spécialisée dans les meilleurs délais.

La CGT demande un approvisionnement en ventilateurs et plus particulièrement en ventilateur-brumisateurs.

Mme DESHAYES répond que les ventilateur-brumisateurs peuvent être source de risques notamment sanitaires (pouvant engager la responsabilité de la Direction). Elle s'oppose donc à cet approvisionnement.

Mme CARANOBE ajoute que des ventilateurs sont disponibles sur demande.

Mme DESHAYES évoque le crédit horaire de formation EIPAS. Afin de solder ce dernier, des ateliers participatifs sur la thématique "**Accueillir une personne en difficulté, l'orienter et savoir se protéger**" sont proposés à destination des chefs de service et A encadrants, du service RH et des représentants du personnel.

4 — Le registre Santé et Sécurité au Travail (pour information)

Mme MACHADO présente les trois demandes déposées sur le registre :

- SAPF : observations liées aux travaux menés par Aurillac Agglomération (nuisances sonores et dégât des eaux). Concernant le bruit, Aurillac Agglo n'a pas été en capacité de communiquer son planning de travaux, le dégât des eaux a été pris en charge par le service Logistique.

- SAPF : demande d'intervention pour une fenêtre bloquée. L'intervention du serrurier est programmée.
- PCRP : demande de ventilateur-brumisateurs. Suite à la position de la Direction, M. JOUVE propose des ventilateurs classiques.

5 — *Examen des fiches accident de travail (pour information)*

Mme MACHADO présente trois fiches relatives à des accidents du travail.
Il s'agit de deux chutes en extérieur et une dernière dans les locaux du bâtiment Q.

La chute du 12/01/2026, devant le bâtiment Q, en raison du verglas, fait réagir M VEYLET (CGT) qui pose la question du non-remplacement du gardien-concierge.
En effet, le revêtement devant les entrées de ce bâtiment est particulièrement glissant. Auparavant, un salage était effectué. La sécurité des agents et des usagers étant en jeu, qu'en sera-t-il dorénavant ?

Mme CARANOBE signale que c'est le SGCD (Secrétariat Général Commun Départemental) qui est actuellement en charge du bâtiment et il leur sera fait un rappel pour le salage à l'automne.

6 — *Examen des fiches de signalement (pour information)*

Aucune fiche de signalement n'est présentée lors de la séance.

7 — *Questions diverses*

M VEYLET (CGT) propose qu'une visite en délégation de la Formation Spécialisée, accompagnée de Mme JAVELLE (ISST), soit prévue. Celle-ci se ferait dans les locaux rénovés du SGC d'Aurillac, une fois les travaux terminés.

Mme DESHAYES est favorable sur le principe, mais ne peut pour le moment pas s'engager sur une date précise.

Mme CARANOBE ajoute que le calendrier des travaux est respecté, et qu'actuellement, l'entreprise travaille sur le désamiantage du bâtiment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h05.

Les représentants CGT Finances publiques : Laurent VEYLET, Sylvie FRIAA et Alexandra LAMOURY

Bulletin d'adhésion



LE TRAVAIL A PLUSIEURS VISAGES
LA CGT A LE VÔTRE

SECTION :

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
N° DGFI..... Grade : Échelon :
Quotité travail : ☐ Temps complet ou ☐ Temps partiel : %

ADRESSE D'ENVOI DE LA PRESSE personnelle ou professionnelle

ADRESSE :
.....
.....
N° : type / voie :
Code postal/Cedex Localité de destination ou libellé cedex :
Tél. :
Mail professionnel :
Mail personnel :

POUR LES AGENTS A ET A+ ADHÉSION À L'UGICT

☐ Revue **OPTIONS** (journal des cadres et techniciens) - la revue n'entraîne pas de cotisation supplémentaire

Date : Signature :

Rien n'est écrit d'avance, l'avenir vous appartient !
Rien n'est écrit d'avance, l'avenir vous appartient !